BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1783

80 – SOMME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

Créations d'établissements

130 206 410 RCS Amiens.
LA NOURTERIE..
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : NOURTIER Pascal Jean-Pierre nom d'usage : NOURTIER. Gérant : CAULLIER Béatrice Bernadette Odette Marie-Jeanne nom d'usage : NOURTIER.
Capital : 240200.00 EUR.
Adresse : 95, Rue Du Fort Mardi, 80150 Vironchaux.
Activité : L'acquisition et la gestion d'un patrimoine familial, notamment par sa mise à disposition au profit d'un ou plusieurs de ses associés d'un ou plusieurs biens ou droits immobiliers appartenant à la société, sous des conditions financières à déterminer entre les associés, par décision collective extraordinaire. En cas d'occupation gratuite, l'associé concerné devra supporter les charges usufructuaires. Cette mise à disposition gratuite est d'ores et déjà autorisée au profit des associés originaires et fondateurs pour les immeubles apportés lors de la constitution de la société ou pour tous autres immeubles dont la société deviendrait propriétaire. La mise à disposition gratuite de tout ou partie des biens immobiliers de la société au profit des descendants des associés fondateurs, lorsque leur situation personnelle, familiale, professionnelle, médicale ou matérielle le justifie, notamment en cas de perte ou d'absence de logement, mutation ou mobilité professionnelle, difficultés de santé, sinistre, catastrophe naturelle, aléas climatiques, séparation familiale ou toute autre circonstance de nature à créer un besoin temporaire ou durable de logement. L'organisation, dans l'intérêt familial, des conditions d'occupation des biens sociaux par les bénéficiaires ci-dessus désignés, selon les modalités définies par les associés - Et plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. La vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément desdits biens et droits immobiliers. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société..
Date de commencement d'activité : 21 août 2026.